

Centre des naissances



Vous accoucherez bientôt, votre médecin ou infirmière vous a certainement parlé de votre séjour au centre des naissances de l'Hôpital de Chicoutimi. Ce feuillet complétera l'information déjà reçue lors de vos suivis.

Secteurs d'activités

Lors de votre séjour à l'hôpital, vous risquez de fréquenter les trois secteurs d'activité suivant : l'obstétrique, la périnatalité et la néonatalogie.

Obstétrique

L'obstétrique ou salle d'accouchement (aile D, niveau 3) comprend :

- Des chambres pour le travail et l'accouchement normal et/ou nécessitant une surveillance particulière pour vous et votre bébé.
- Une salle permettant l'évaluation du travail.
- Une salle avec un bain à hydromassage que vous pourrez utiliser pendant le travail selon certaines conditions.

Durant le travail et l'accouchement, votre conjoint et une personne significative (si désiré) sont autorisés à vous accompagner. Les vidéos ne sont pas autorisés durant l'accouchement.

Périnatalité

La périnatalité (ailes C, niveau 3) comprend des chambres privées et semi-privées.

Notre centre favorise le développement des liens entre les nouveaux parents et leur bébé. Votre nouveau-né sera donc dans votre chambre 24 h/24 (cohabitation), à moins que son état de santé requière les soins de la néonatalogie. La cohabitation vous permet d'observer votre bébé durant les périodes de sommeil et d'éveil et ainsi apprendre à le connaître dès les premiers jours.

La présence de votre conjoint ou d'une personne significative est favorisée en tout temps mais n'est pas obligatoire.

- Votre conjoint ou votre accompagnateur est invité à participer activement aux soins du bébé.
- Une tenue convenable est de rigueur pour votre accompagnateur (port d'un pantalon et d'un chandail).
- Les enfants ne sont pas admis la nuit.
- Les repas ne sont pas fournis pour les accompagnateurs.
- Il est possible pour votre accompagnateur d'utiliser les douches, mais vous devez d'abord valider avec le personnel soignant.

En cas de césarienne :

La présence de votre conjoint/accompagnateur est nécessaire lors de la cohabitation.

N.B : Votre conjoint peut demeurer en tout temps avec le bébé, si l'état du bébé le permet, jusqu'à votre retour à la chambre en périnatalité.

Néonatalogie

La néonatalogie offre des soins spécialisés aux nouveau-nés prématurés ou malades.

Si votre bébé demeure hospitalisé et que la maman a obtenu son congé de l'hôpital, il existe des services d'hébergement (moyennant peu de frais) qui vous permettent de rester près de la néonatalogie. Discutez-en avec votre équipe soignante.

Séjour à l'hôpital

L'équipe de soins

L'équipe du Centre des naissances a à cœur votre santé et celui de votre bébé. Elle est présente pour vous soutenir dans les soins du bébé, qu'ils soient faits dans votre chambre ou aux soins néonataux. De plus, l'équipe possède des compétences au soutien à l'allaitement maternel. N'hésitez pas à poser des questions et à faire part de vos inquiétudes.

Heures de visites

La période suivant la naissance d'un enfant en est une d'intimité. Ainsi, la mère profite des heures de sommeil du bébé pour se reposer.

Trop de visiteurs fatigue la mère et le nouveau-né et peut perturber la dynamique familiale qui s'installe. Il est donc important d'aviser parents et amis de la politique des heures de visites.

La visite des frères et sœurs du nouveau-né ainsi que celle des grands-parents est permise en tout temps le jour.

Tous les autres visiteurs doivent se présenter entre 14 h et 15 h et entre 19 h et 20 h 30 et jamais plus de 2 personnes à la fois.

Mesures de sécurité

- Pendant tout le séjour à l'hôpital, portez votre bracelet d'identification. Assurez-vous que votre conjoint porte son bracelet. Ne pas enlever ceux de votre bébé.
- Ne jamais dormir avec le bébé dans votre lit. Le bébé doit être placé dans son lit, sur le dos, lorsque vous voulez dormir.
- Ne jamais laisser le bébé seul dans votre chambre.
- Ne pas sortir de l'unité avec votre bébé.

Durée du séjour

- 36 à 48 heures pour un accouchement par voie vaginale (peut varier selon votre état de santé).

- 48 à 72 heures pour une césarienne (peut varier selon votre état de santé).

Pour joindre la salle d'accouchement en tout temps

418-541-1000 poste 2362

Pour se rendre à la salle d'accouchement

Utilisez les ascenseurs 8 ou 9 face à l'entrée principale. Montez au troisième étage et tournez à gauche en sortant de l'ascenseur vers : D3-Obstetrique.

*** Les informations contenues dans ce document sont sujet à changement en cas d'éclosion, de pandémie ou de situations particulières.

Items à apporter à l'hôpital

Vous devez apporter les items suivant à l'hôpital. Il est recommandé de se préparer et cocher les éléments pour ne rien oublier :

- Le livre « Mieux vivre avec son enfant » qui vous a été remis lors de vos visites prénatales.
- Votre dossier de suivi de grossesse remis par votre médecin.
- Votre carte d'assurance-maladie et votre carte de l'Hôpital de Chicoutimi.
- Le numéro de téléphone des personnes à rejoindre en cas d'urgence.
- La liste des médicaments que vous prenez actuellement.
- Le nom et numéro du contrat d'assurance personnel (si applicable). **Attention : il vous appartient de vérifier auprès de votre assureur la clause concernant le remboursement de la chambre en milieu hospitalier.**
- Vos articles de toilette et serviettes hygiéniques.
- Vos vêtements : jaquettes, pyjamas, sous-vêtements, pantoufles non glissantes, vêtements confortables.
- Une boîte de papier mouchoir.
- Des cotons-tiges.
- Des compresses d'allaitement, si besoin.
- Un stylo.
- Des couches pour nouveau-né (environ 20).
- Des vêtements pour votre nouveau-né : chapeaux, pyjamas, mitaines, bas, etc.
- Une suce si vous le souhaitez.
- Quelques couvertures pour bébé.
- Un bouteille ou contenant pour de l'eau (gourde).
- Des collations à votre goût (apportez le nécessaire pour la conservation ex. : sac à lunch. Il n'y a pas de réfrigérateur disponible pour l'usage des patients).
- Des vêtements de bébé adaptés à la saison (pour votre départ).
- Un siège d'auto incluant le livret d'instruction si disponible (laissez la base du siège installée dans votre véhicule). **À la maison, prenez le temps de lire les recommandations du fabricant et les instructions d'installation du nouveau-né dans le siège. Vérifiez sur le site de la SAAQ l'information concernant votre siège d'auto. Avant votre départ, le personnel vérifiera avec vous la conformité de votre siège ainsi que l'installation de votre bébé dans son siège d'auto.**